



deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



CADRE DE VIE

PAGE 9

Travaux d'été à La Madeleine



ACTUS CITE

PAGE 15

Participez à l'accueil des nouveaux habitants



SOLIDARITÉS

Notre dossier du mois

PAGE 4

ON A AIMÉ

L'été à La Madeleine

PAGE 21





**PAGE
04**

Les bénévoles de l'association REVES qui gèrent le magasin solidaire, rue Léon Trulin.

TOUS SOLIDAIRES !

Notre dossier du mois.

PAGE 10 CADRE DE VIE
Réseau de chaleur, parc canin...

PAGE 14 ACTUS CITÉ
L'emploi autrement avec le portail de la Ville

PAGE 16 TOUTES GÉNÉRATIONS
C'est la rentrée des écoliers... et des aînés !

PAGE 21 ON A AIMÉ
Un bel été à La Madeleine

PAGE 26 INFOS PRATIQUES
Tout ce qu'il ne faut pas oublier.



**PAGE
19**

CULTURE ET SORTIES

Trio vocal "The chickies"
le 24 septembre

CADRE DE VILLE

Lutte contre
la pollution de l'air



PAGE
9



PAGE
13

VIVRE ET TRAVAILLER

Candidatez pour le prix du commerce



PAGE
17

TOUTES GÉNÉRATIONS

La rentrée scolaire en questions



LE MOT DU MAIRE

Le dossier de ce magazine municipal de rentrée est consacré à la solidarité.

Si la solidarité est au cœur de notre devise et de notre pacte républicain, elle trouve au sein de chaque "petite patrie de France", un espace privilégié pour se vivre et s'épanouir dans la proximité.

C'est naturellement le cas sur notre commune de La Madeleine, et je veux saluer et remercier sincèrement celles et ceux qui y contribuent concrètement, dans leurs fonctions professionnelles, leur implication associative, ou tout simplement leur quotidien de citoyen.

À l'heure de la reprise et des bonnes résolutions qui l'accompagnent généralement, attachons-nous à nous montrer toujours plus attentifs et attentionnés à l'autre, mais aussi à notre environnement qui constitue notre bien commun.

Cordialement



Visite de Sébastien Lepretre dans les accueils de loisirs de cet été - cf p.23

MAGdeleine - Septembre 2019

14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine

Responsable de la publication : Évelyne BIZOT, Adjointe au Maire.

Conception, réalisation : Marjorie FLORIN - Véronique GARCIN - Caroline MONTESINOS (Service Communication).

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.

Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie Delezenne - Tél : 03 21 20 05 20.

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 95





Je, tu, il, nous... TOUS SOLIDAIRES,

«Chacun est seul responsable de tous» - Antoine de Saint-Exupéry

Issue du latin «solidus», qui signifie solide, massif, formant un tout, la solidarité se définit comme un rapport existant entre des personnes qui, ayant une communauté d'intérêts, sont liées les unes aux autres.

Solidarité entre les personnes d'une même famille, solidarité entre voisins, entre personnes qui vivent dans une même ville, un même pays ou sur la même planète, démarche individuelle ou action publique, la solidarité, c'est notre affaire à tous !

Si le Centre Communal d'Action Sociale est l'outil principal des différentes actions menées par la Ville en matière de solidarité, l'ensemble des services municipaux est mobilisé pour accompagner les Madeleinois au quotidien en privilégiant :

- le soutien aux plus fragiles par des prestations adaptées à leur situation,
- l'accès au logement social,

- le renforcement du lien intergénérationnel entre jeunes et seniors,
- l'ouverture culturelle,
- la réinsertion professionnelle des jeunes,
- le soutien aux associations.

La Ville agit aussi en partenariat avec de nombreuses associations solidaires, qu'elle aide financièrement.

La maîtrise de la fiscalité communale s'inscrit aussi dans une démarche solidaire (cf ci-dessous).

SOLIDARITÉ & fiscalité

La solidarité est aussi une affaire de fiscalité ! À La Madeleine, cela commence par le maintien des taux locaux d'imposition. Après plusieurs années de baisses consécutives, ceux-ci sont maintenus à leur niveau de 2013 pour la 6^{ème} année consécutive (cf p. 14) afin d'accompagner les familles dans un contexte économique contraint.

Sur la taxe d'habitation, la Ville a aussi fait le choix d'un abattement général à la base de 15%. Depuis 2009, un abattement de 10% de la valeur locative des habitations soumises à la taxe d'habitation est appliqué aux personnes handicapées ou invalides. Un abattement pour charges de famille de 15 à 20% de la valeur locative moyenne des logements est aussi appliqué afin d'accompagner les familles nombreuses par un allègement des charges fiscales.

Une tarification en fonction des revenus des familles est aussi mise en place pour les services de cantine ou pour les accueils de loisirs.



LE LOGEMENT, un axe majeur de la solidarité

Que l'on quitte le domicile parental pour voler de ses propres ailes, que l'on déménage parce que la famille s'est agrandie ou que l'on cherche à effectuer son premier achat, trouver un logement relève parfois du parcours du combattant !

C'est aussi le poste le plus important du budget familial. Si vos conditions de ressources ne dépassent pas les plafonds de ressources fixés, vous pouvez solliciter l'obtention d'un logement social. Afin d'harmoniser et de simplifier l'accès au logement, la Ville de La Madeleine a choisi d'être centre d'enregistrement. Vous pouvez ainsi constituer votre demande de logement unique auprès de la mairie. Ce formulaire unique est ensuite consultable par l'ensemble des bailleurs sociaux. Vous pouvez le



retirer auprès du service logement de la mairie ou le télécharger en ligne (rubrique : «Mes démarches» - «Logement» - «Logement social»).

Pour accompagner les demandeurs, la Ville a mis en place une commission partenariale, réunissant les différents bailleurs sociaux, le Centre Communal d'Action Sociale et l'UTPAS (services sociaux du Département). Celle-ci se réunit chaque mois pour orienter les demandes auprès de l'ensemble des bailleurs sociaux et préconiser, éventuellement, des mesures d'accompagnement pour faciliter le relogement des personnes en grande précarité.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le service logement de la mairie au 03 20 12 79 80 ou service-logement@ville-lamadeleine.fr www.ville-lamadeleine.fr

- Notre commune compte 3 021 logements sociaux soit 27,20% de son parc locatif (au 01/01/18) alors que l'obligation nationale est fixée à 25%.

- Un partenariat, signé entre le CCAS et Engie (gaz), permet d'accompagner les familles en difficulté, de les informer de l'existence de tarifs spéciaux. De même pour l'eau, les familles en situation précaire sont contactées afin de mettre en place avec elles des dispositifs visant à éviter les coupures et les impayés.

- En partenariat avec la CAF du Nord, la Ville de La Madeleine intervient pour établir un diagnostic et intervenir auprès du propriétaire afin de lutter contre les logements indécents.

Un seul mot d'ordre : ÉCONOMIES !

Pour vous permettre de réaliser des économies d'énergie et donc des économies tout court, la Ville délivre différentes aides municipales pour améliorer les performances énergétiques de votre logement : travaux d'isolation (murs et toiture), installation d'un chauffage au bois, d'un chauffe-eau solaire individuel, de panneaux solaires, d'un point de charge pour véhicules électriques... Aides à l'achat de poules et d'un poulailler, d'un composteur, d'un récupérateur d'eau de pluie..., découvrez toutes les aides municipales sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

Culture, sport, loisirs..., C'EST GRATUIT !

Faire du sport, participer à une sortie culturelle... les loisirs sont souvent sacrifiés lorsque les fins de mois sont difficiles à boucler. Parce qu'ils permettent de faire de nouvelles découvertes, de rire, de lutter contre l'isolement, de sortir de son quotidien..., la Ville a à cœur de proposer de nombreux dispositifs pour permettre à tous de faire du sport, d'assister à des spectacles ou participer à des sorties.

> Il va y avoir du sport !

Au sein des centres sportifs municipaux «Sports, Détente et Loisirs», vous trouverez forcément l'activité qui vous correspond : badminton, musculation, foot en salle, gym santé (pour lutter contre la sédentarité et le surpoids des 9/18 ans), boxe... de nombreux créneaux sont proposés, entièrement gratuits, à destination des adultes et des enfants à partir de 8 ans.

Pensez aussi à demander votre carte sport/culture au CCAS pour bénéficier de réductions (dans les associations, à la piscine...) - cf détail p. 8.



Pensez aussi aux aires sportives extérieures dont vous pourrez trouver la localisation sur le site internet.

> Culture et vous !

La Ville propose une programmation culturelle de qualité : spectacles, concerts, théâtre, expositions..., accessible gratuitement. Découvrez la nouvelle programmation dans la plaquette qui vient de paraître (vos prochains RDV également en pages 18 à 20).

Par ailleurs, les abonnements à la Médiathèque sont gratuits pour les moins de 18 ans et les étudiants jusqu'à 26 ans. Le CCAS délivre aussi des «Médiachèques» aux bénéficiaires des minimas sociaux. Ceux-ci sont réservés aux Madeleinois de plus de 18 ans. Le Centre Communal d'Action



Sociale propose également des sorties à la mer chaque été et, tout au long de l'année, un parcours culturel - cf p.8. Toute l'année, des animations diverses font le bonheur des familles : Place à la Fête, cinéma en plein air, fêtes de Noël et goûter de Noël solidaire... également complètement gratuites. Les tarifs des inscriptions au Conservatoire de musique sont préférentiels pour les Madeleinois comme au Centre de Culture et d'Animation.

> Des aînés surbookés !

Toute l'année, animations et ateliers sont proposés gratuitement à nos aînés. Tai-chi, gymnastique douce, marche nordique, atelier mémoire, jardinage, jeux de société..., pas question de s'ennuyer ! Et avec la



navette municipale, ils peuvent s'y rendre facilement et gratuitement. En partenariat avec le Comité des Aînés Fête et Animations, qui propose également de nombreuses sorties, le très attendu colis de Noël municipal est traditionnellement offert à nos aînés de plus de 70 ans.

> Voisins !

Recréer des relations de voisinage entre nos aînés et les habitants d'un même quartier, privilégier la proximité, les affinités et la réciprocité des échanges, tels sont les objectifs du dispositif «voisin'âge» mis en place avec l'association «les petits frères des pauvres», le CCAS et la Ville de La Madeleine (voir aussi p.16).

www.voisin-age.fr

Solidaire avec la **JEUNESSE****LE CONTRAT CITOYEN**

Le CCAS propose aux bénéficiaires des aides facultatives de participer à un «contrat citoyen». Basée sur le volontariat, cette «contrepartie» permet de participer à une action concrète d'intérêt public et ainsi de vivre une expérience enrichissante sur le plan personnel.

Fatima est l'une des premières à avoir signé un contrat citoyen. Au mois de juin dernier, elle a participé à l'installation du salon des artistes madeleinois. «C'était une super expérience ! J'ai rencontré de nouvelles personnes, découvert un nouveau métier. Cela permet de sortir de son quotidien et de se sentir utile».

La Ville est engagée dans l'insertion professionnelle des jeunes par le biais de différents dispositifs :

- Le dispositif «Tremplins vers l'emploi». À destination des 18-25 ans qui ne sont ni en situation d'emploi, ni en formation, ni en études, ce dispositif permet d'accéder à un CDD, d'acquérir de l'expérience professionnelle et de se familiariser avec le monde du travail. Les jeunes sont accueillis au sein des services techniques (maçonnerie, peinture, menuiserie, cimentage...) ou du service entretien et ATSEM de la mairie (entretien des locaux, aide au service de restauration).

- Le dispositif «Décroche ton permis»

permet de financer partiellement le précieux sésame rose indispensable pour décrocher un stage ou accéder à un emploi.

- Le dispositif «Savoir(s) pour réussir» s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'un accompagnement personnalisé afin de favoriser leur autonomie, leur épanouissement professionnel et personnel : consolidation des «savoirs de base» (lire, écrire, s'exprimer...), retrouver confiance en soi, gérer son budget...

- Le dispositif des services civiques permet à des jeunes d'acquérir une expérience professionnelle en travaillant quelques mois au sein d'un service municipal.



Avec les précieux conseils des agents des services techniques, Romain, 19 ans, en «Tremplin vers l'emploi» tout le mois d'août, apprend vite et bien et s'est ouvert de nouvelles perspectives professionnelles.

L'indispensable contribution des ASSOCIATIONS

La 1^{ère} Duck Race madeleinoise a été organisée en mai dernier en partenariat avec le Rotary Club. La vente de 3 251 canards a permis de récolter 5 100 € au profit de la Fondation Alzheimer.

Depuis des siècles, les Français se réunissent pour, ensemble, mettre en place des projets, solidaires ou en faveur de l'intérêt général. Aujourd'hui, on estime à 1,3 millions le nombre d'associations actives en France.

De nombreuses associations madeleinoises mènent des actions solidaires tout au long de l'année. A

titre d'exemple, les associations Oxygène ou encore l'ASECM organisent chaque année des videgreniers solidaires dont les bénéfices sont reversés à des associations caritatives. Le Rotary Club participe aussi activement à la solidarité locale (notre photo).

En décembre, un marché de Noël solidaire est organisé à la salle Moulin

par les petits écoliers du père Joseph, la conférence Saint Vincent de Paul, les Petites Sœurs des Pauvres et l'ACoLJAQ. L'association «Merde au cancer» a cette année vendu les dossards pour les courses de la Brader'y. Les Restaurants du Cœur organisent chaque hiver une distribution de denrées alimentaires. La distribution se fait dans les locaux municipaux de la salle Saint Vital. Plusieurs associations œuvrent aussi au quotidien au profit des personnes en difficulté. Zoom sur :

> L'association REVES, une épicerie et un vestiaire à petits prix

Inauguré en mars 2012 à l'initiative de la Ville, le magasin solidaire se compose d'une épicerie et d'un vestiaire, gérés par l'association Ressourcerie Epicerie Vestiaire (REVES). Le magasin s'adresse aux Madeleinois qui rencontrent une difficulté passagère et ont besoin d'un coup de pouce pour faire face à une situation difficile. Dans l'épicerie, ils

font leur course comme tout un chacun mais le ticket à la caisse est modique. C'est aussi un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges, animé par des ateliers.

A noter que l'association est aussi «alimentée» par son potager urbain et les commerçants du marché qui offrent leurs invendus.

Après l'alimentaire, rendez-vous au vestiaire pour compléter la garde-robe de la famille à prix minime.

Magasin solidaire : 65, rue Léon Trulin - Tél : 03 28 52 32 04

> L'association Saint Vincent de Paul :

La conférence madeleinoise accueille et accompagne les familles en difficulté pour une durée déterminée sous forme d'aides alimentaires. L'équipe de bénévoles accueille en moyenne une trentaine de famille chaque semaine.

Société de Saint Vincent de Paul : 06 61 56 49 97/annesaunier@hotmail.fr

Groupés pour UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ NÉGOCIÉE

En juin 2017, la Ville lançait l'idée d'une «mutuelle communale» avec l'objectif de permettre aux Madeleinois de s'unir pour obtenir des tarifs compétitifs auprès d'un assureur ou d'une mutuelle sélectionnée.

Après l'évaluation des besoins des habitants et une consultation auprès de plusieurs prestataires, c'est l'association «Mandarine» qui a été désignée. Elle propose différentes formules de remboursement avec notamment une formule «économique» ou une dédiée aux moins de 25 ans. On constate une économie moyenne de 17 € par

mois, soit 204 € par an ! À cette économie s'ajoute un niveau de garantie plus large qui améliore la couverture santé de la plupart des adhérents.

Vous souhaitez en savoir plus ? Des permanences sont organisées au CCAS tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 14h à 17h (déplacement à domicile possible). Vous pouvez aussi contacter le 06 49 67 78 14. Chaque personne est accueillie individuellement et en toute confidentialité.

L'ACOLJAQ**BIENTÔT CENTRE SOCIAL**

Après un questionnaire lancé en février dernier pour connaître les attentes des usagers, l'Association de COordination des Loisirs des jeunes et de l'Animation des Quartiers, qui propose déjà de nombreux ateliers et sorties à destination des familles, sera prochainement agréée en «Centre Social».

LE CCAS, la solidarité du quotidien



De la charité chrétienne aux bureaux de bienfaisance, en passant par les bureaux d'aide sociale (BAS), l'action sociale de proximité s'est progressivement organisée pour donner naissance au centre communal d'action sociale (CCAS), officiellement en 1986 avec la loi de décentralisation. Les CCAS viennent en aide aux personnes en difficulté. Ils sont l'outil des municipalités en matière de politique sociale et solidaire.

Lutte contre l'exclusion, accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie, application du plan canicule, montage d'un dossier de micro-crédit, apport d'une garantie de loyer..., les missions du CCAS sont aussi diversifiées qu'indispensables. Elles se regroupent en 2 axes principaux :

- **l'aide sociale légale** : instruction des dossiers de RSA ou de CMU, livraison de repas à domicile pour les personnes

âgées, gestion du plan canicule...

- **l'aide sociale facultative** fruit de la politique d'action sociale de la commune - voir aussi ci-contre.

Le CCAS de La Madeleine est composé d'une équipe de 10 personnes. Vous accueillir, vous écouter, vous accompagner, vous orienter, telles sont leurs missions pour vous permettre de surmonter une difficulté de la vie à laquelle nous pouvons tous être confrontés.

Depuis 2 ans, et sous l'impulsion de Christian Janssens, adjoint au Maire délégué aux Solidarités décédé en janvier 2018, le CCAS a multiplié ses permanences afin de répondre aux demandes diverses de l'ensemble des Madeleinois (cf ci-contre).

Une oreille attentive, une main tendue, le CCAS est un outil de proximité indispensable en faveur de la solidarité.

Zoom sur les «aides facultatives»

Les aides facultatives sont les aides propres au CCAS de La Madeleine votées par le Conseil d'Administration, à la différence des «aides légales» (cf ci-contre). En voici quelques exemples :

- Les bons «alimentation et hygiène» (sous conditions de ressources) : ils peuvent être utilisés dans tous les commerces madeleinois. Les «bons verts» permettent d'acheter des fruits et légumes frais et de favoriser ainsi une alimentation saine et locale !

- Sortir, découvrir, partager : pour permettre à des familles de profiter des joies d'une journée à la mer, le CCAS les emmène, chaque été, sur la côte de la mer du Nord (3 sorties en été). Depuis quelques mois, il propose également un «parcours culturel» pour participer à des sorties à la fois en lien avec le patrimoine et la découverte (ex : Musée de la vie rurale et spectacle de magie...).

UNE QUESTION, des permanences !

Pour répondre à l'ensemble des publics madeleinois, depuis le 1^{er} janvier 2018, le nombre de permanences a été multiplié. En 2017, 329 personnes ont été reçues en permanence, 801 en 2018 et déjà 454 à la fin de ce mois de juillet.

Toutes les permanences :

- Permanence d'Eryck Ziza, vice-président du CCAS : le mercredi de 9h à 11h sur rendez-vous.

- Permanence sociale et solidaire : le lundi de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 11h, sans rendez-vous.

- Permanence bons alimentaires : le mardi de 9h à 11h (sans rendez-vous). Dépôt des dossiers à partir du 15 du mois.

- SOLIHA (logement) : le jeudi de 14h à 16h (sauf le dernier jeudi du mois), sans rendez-vous.

- Assistante Sociale CARSAT pour la CPAM le jeudi matin sur rendez-vous

- Avocat : 3^{ème} vendredi du mois

- Association Mandarine (mutuelle communale) : cf p.6

Pour tous renseignements :

Centre Communal d'Action Sociale de La Madeleine

1 rue des Gantois - Tél : 03 20 51 16 98

ccas.lamadeleine@gmail.com

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15

3 questions à ERYCK ZIZA Adjoint au Maire, délégué aux Solidarités

Pourquoi votre délégation s'intitule-t-elle «Aux solidarités» ?

Tout simplement parce que les publics prioritaires de la solidarité communale sont pluriels : personnes en situation de précarité sociale, personnes handicapées, personnes âgées... Les formes de la solidarité communale sont elles aussi plurielles : aides directes, tarification sociale, voire gratuité de certains services, offre de logements aidés...

Qu'est ce qui est mis en place concrètement pour favoriser la solidarité entre Madeleinois ?

Au delà des subventions versées

chaque année aux différentes associations, qui œuvrent en la matière, de nombreux dispositifs et outils existent sur notre commune. Je pense notamment au réseau «On va s'aider» (ovs) qui permet d'échanger, de partager et de s'entraider entre Madeleinois. Si vous cherchez une baby-sitter ou un co-voiturage, si vous avez perdu votre chat ou que vous souhaitez donner des vêtements pour enfants par exemple, OVS répond à votre offre ou/et votre besoin de solidarité de proximité.

Je pense aussi aux boîtes à dons, à livres, aux carrés potagers qui sont

présents sur l'espace public.

La solidarité s'exprime-t-elle aussi au delà du territoire madeleinois ?

Oui avec les Madeleinois, nous nous sommes déjà largement mobilisés autour de grandes causes nationales et internationales. Rappelons-nous Haïti 2010 ou encore la vente aux enchères au profit des Antilles, fin 2017. Très récemment, une subvention municipale a été votée suite à l'incendie de Notre Dame de Paris et une collecte auprès des habitants a été organisée.



A la suite d'une tombola organisée par le Syndicat d'Initiative à l'occasion du 1^{er} Salon Séniors, Eryck Ziza, à gauche, a remis un chèque à la Société Saint Vincent de Paul.

SOLIDARITÉS

L'association «Solidarité Femmes Accueil» (SOLFA) reçoit chaque année plus de 5 000 appels de femmes victimes de violences conjugales, accompagne et/ou héberge 3 500 personnes. Grâce à la mobilisation de la Ville, de son CCAS et du bailleur social Logis Métropole, l'association a récemment inauguré un nouveau centre d'hébergement d'urgence dans notre commune. «Ensemble, on va plus loin» confiait Delphine Beauvais, la directrice du pôle «Violences Faites aux Femmes» de l'association.

Cet hébergement peut accueillir 22 femmes, seules ou avec enfant(s), au sein de studios individuels accueillants et lumineux. Chaque étage est doté d'une cuisine et d'une salle de jeu/détente communes. Au rez-de-chaussée, un espace permet aussi de partager des temps de convivialité et d'effectuer des démarches en ligne sur l'ordinateur à disposition. Un petit jar-

Hébergement d'urgence pour femmes victimes de violences UN NOUVEAU DÉPART



Le bâtiment a récemment été inauguré par (de gauche à droite) : Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Président du CCAS, Delphine Beauvais, Directrice du Pôle Violences Faites aux Femmes, Jean-Yves Lenne, Président du Directoire de Logis Métropole, Jean-Yves Morisset, Président du Conseil d'Administration de SOLFA, et Kelthomma Aït-Kaddour, représentante des services de l'Etat.

din achève de faire de ce lieu un havre de paix à la fois sécurisant et accueillant afin de permettre aux femmes accueillies de se poser, de se reposer et de se reconstruire.

«Cet endroit est comme une «petite maison» s'est exprimé Monsieur le Maire, «une petite maison au service

d'une grande cause nationale. Elle est aussi un très bel exemple de partenariat en faveur de la solidarité». Ce projet a en effet créé une véritable émulation, fédérant la Ville avec son Centre Communal d'Action Sociale qui a attribué une subvention pour la réhabilitation du bâtiment et offert le mo-

«UNE NOUVELLE VIE»

Un jour où les coups sont tombés plus forts que d'habitude, «je me suis sauvée de chez moi... Je dormais dans ma voiture...» se souvient cette résidente que l'on appellera Edith. «Lorsque j'ai été accueillie ici avec mon fils, ça été un vrai soulagement. On s'est tout de suite sentis chez nous, en sécurité, presque en vacances !». Aujourd'hui, avec l'aide de l'équipe, Edith et son fils ont trouvé un logement à La Madeleine. «Je suis un peu triste de quitter ce lieu où j'ai beaucoup de souvenirs mais c'est pour une nouvelle vie ! En plus je me sens bien dans cette ville et mon fils s'est déjà fait des amis» confie la maman, les yeux pétillants d'optimisme.

bilier, Logis Métropole, propriétaire du bâtiment, et une association, dans un temps record. «La preuve qu'ensemble on peut soulever des montagnes !» concluait Sébastien Leprêtre.

• **Association SOLFA** : 94 rue de Wazemmes 59 000 Lille
Tél : 03 20 57 94 27 (service d'écoute) ou 03 28 07 31 23 (secrétariat) -
secbrunehaut@asso-solfa.fr

• **Violences Femmes Info, composez le 3919** : ce numéro d'appel, gratuit et anonyme (le numéro n'apparaît pas sur les factures de téléphone), est accessible de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h le samedi, le di-

manche et les jours fériés. Le 3919 écoute, informe et oriente les femmes victimes de violences (violences physiques, verbales ou psychologiques, à la maison ou au travail, et de toute nature, dont harcèlements sexuels, coups et blessures et viols), ainsi que les témoins de violences faites à des femmes.

Attention, en cas d'urgence, composez le 17 (police secours).

AVEC LE CCAS, préparez la rentrée et la fin de l'année !

- LA CARTE SPORT/CULTURE :

Réservée aux Madeleinois de 3 à 16 ans, elle permet d'obtenir des réductions dans les structures sportives et culturelles :

- 50 € ou 100 € maximum par an et par enfant/adolescent

- une réduction sur l'entrée piscine de La Madeleine

- une réduction de 40 % à l'école de Musique de La Madeleine.

• Conditions : connaître le montant de l'activité choisie par votre enfant, avoir un quotient familial inférieur ou égal à 510 €,

• Justificatifs à présenter : une photo d'identité de l'enfant, une pièce d'identité, le livret de Famille, la notification de la CAF ou MSA et pour les non allocataires CAF ou MSA, un justificatif de ressources des 3 derniers mois.

- PARTICIPATION À L'ACHAT DE CHAUSSURES :

A destination des enfants et adolescents scolarisés jusqu'à l'âge de 16 ans. Peuvent en bénéficier :

• les enfants dont les familles sont domiciliées à La Madeleine depuis le 1^{er} octobre 2018,

• Les familles dont la moyenne des ressources est égale ou inférieure à 409,42 € par personne et par mois.

Les familles intéressées par cette allocation peuvent retirer les imprimés auprès du CCAS. Dépôt des demandes, du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h jusqu'au lundi 30 septembre au plus tard.

- BONS D'ACHAT FÊTES DE FIN D'ANNÉE :

Inscriptions du 1^{er} au 31 octobre de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 uniquement.

• Conditions : habiter la commune depuis un an ou plus (incluant les foyers logements), être âgé de 70 ans et plus ou titulaire d'une carte d'invalidité 80% ou CMI invalidité.

• Justificatifs à présenter : pièce d'identité, original de l'avis de non-imposition 2019, carte d'invalidité 80% ou carte CMI invalidité, justificatif de domicile.

CCAS :

1, rue des Gantois
Tél : 03 20 51 16 98
ccas.lamadeleine@gmail.com

L'Association des Curateurs de Lille est une association mandatée par les juges des tutelles du Tribunal d'Instance de Lille pour assister des personnes majeures bénéficiant d'une mesure de protection juridique. L'ACL recherche des bénévoles - renseignements : 03 20 31 96 20 ou www.acl-lille.fr



TRAVAUX D'ÉTÉ à La Madeleine

Pas de "pause chantier" pour les agents municipaux et les entreprises cet été !

Les vacances sont en effet propices à la réalisation et à la rénovation des bâtiments publics de la Ville. Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, a fait son traditionnel tour des chantiers de l'été, avec Xavier Dewalle, directeur des services techniques de la Ville. Nouveaux aménagements, mise aux normes accessibilité, travaux d'entretien et d'amélioration, rénovation d'espaces... toutes les équipes étaient mobilisées !



LA CHAUFFERIE HUET

Alors que cet été, on apprenait par la MEL que la Chaufferie Huet accueillera, dans le cadre de Lille Métropole 2020, Capitale Mondiale du Design, la Maison POC consacrée à la « Ville collaborative » de février à octobre 2020, les ouvriers étaient toujours à l'œuvre pour réaliser la future salle madeleinoise.

La charpente de l'ensemble ainsi que la couverture principale de la salle de spectacles sont aujourd'hui terminées. Les menuiseries extérieures, fidèles à l'architecture du bâtiment, ont été posées. La prochaine étape, en octobre, sera consacrée aux travaux intérieurs.

LE FOYER DES AÎNÉS

Au total, ce sont 80 m² dont pourront profiter les aînés madeleinois ! Leur nouveau "foyer", situé à côté de l'espace Dufour est l'ancien local qui était mis à la disposition de l'association "Le Ramier amical".

Electricité, plomberie, mise aux normes accessibilité, peinture, revêtements muraux et sols... tout a été entièrement repensé et réaménagé du sol au plafond. Ce nouvel espace accueillera les séniors pour leurs activités qui se déroulaient auparavant au chalet alsacien. Celui-ci sera démonté courant septembre.



LE MILLÉNAIRE ET L'ANCIEN CIMETIÈRE

Au total, trente fenêtres ont été changées au Millénaire, coté parking. Après le premier étage l'an dernier, c'était au tour cet été du deuxième étage de présenter des nouvelles menuiseries qui confèrent à l'ensemble un caractère industriel harmonieux.

A l'ancien cimetière, la réalisation de cheminements piétonniers sécurisés et accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite se poursuit depuis trois ans.

LES ÉCOLES

Les écoles maternelles Courbet et du Moulin Alphonse Daudet ont bénéficié de la réfection de leur toiture. L'entrée de l'école Courbet (côté rue Courbet) a par ailleurs fait l'objet d'importants aménagements afin d'être en conformité avec les normes d'accessibilité.

Du côté des écoles élémentaires, les peintres sont intervenus sur plusieurs chantiers pour redonner des couleurs, dans les écoles Victor Hugo et Kléber. Dans cette dernière, des toilettes ont été rendues accessibles aux personnes à mobilité réduite.

A l'école Rostand il a été procédé à la réfection d'une partie des chéneaux, et un nouveau sol a été posé dans la bibliothèque.

Vos déchets créent de la CHALEUR

Cette "autoroute de la chaleur" inédite en France est installée par la société Covalys, mandatée par la Métropole Européenne de Lille. La création d'une canalisation transportant la chaleur du Centre de Valorisation Energétique d'Halluin permettra aux communes concernées de bénéficier à terme d'une énergie durable et économique.

A La Madeleine, cinq mois de travaux se sont écoulés. Ils sont dorénavant suspendus jusqu'à l'été 2020.

LE RESEAU DE CHALEUR, A QUOI ÇA SERT ?

Le principe de ce futur dispositif est de brûler les déchets ménagers non-recyclables au Centre de Valorisation Energétique d'Halluin pour ensuite faire passer la chaleur dégagée par des tuyaux souterrains jusqu'aux logements et équipements concernés.

La Madeleine ne bénéficiera pas tout de suite de ce réseau. En effet, sur le territoire madeleinois, les résidences qui possèdent un mode de chauffage collectif et les établissements publics pourront être raccordés en 2026.

SUR LA MADELEINE, OÙ EN SONT LES TRAVAUX ?

La partie entre l'avenue Saint Maur et la rue Berthelot est achevée depuis début septembre, les phases entre la rue Berthelot et la rue Paul Doumer sont aujourd'hui terminées.

Le chantier est suspendu sur le tronçon madeleinois et se poursuit, à l'amont du carrefour Saint Maur, sur le territoire marquois et lillois.

Les parties entre la place du Romarin et le carrefour Pasteur ainsi que la traversée du carrefour Saint Maur seront programmés à l'été prochain pour être achevés avant la rentrée de septembre 2020.

Au total, 8,5 kilomètres sur 20 prévus de canalisations ont été enfouis.

Retrouvez toutes les informations relatives au réseau de chaleur sur www.ville-lamadeleine.fr



L'accès aux pistes cyclables AMÉLIORÉ

A la demande de la Ville, dans le cadre de son Plan de Déplacements Doux, et dans le cadre des travaux du réseau de chaleur, des accès à la piste cyclable bidirectionnelle depuis les rues perpendiculaires au Grand Boulevard (avenue Simone, rue Berthelot, rue du Maréchal Foch) seront aménagés prochainement par la Métropole Européenne de Lille, normalement au dernier trimestre 2019.

La haie séparant la chaussée latérale et la piste cyclable qui a été endommagée à l'occasion des travaux sera remise en son état initial en laissant de ce fait des ouvertures pour la création de ces accès à la piste cyclable.

PARC BOTANIQUE, un atelier vos idées



Le 22 juin dernier, une quarantaine de personnes participait à l'atelier urbain dont l'objectif était de recueillir votre avis sur le futur aménagement en lieu et place du chalet savoyard, dans le parc Botanique.

La synthèse des préconisations donnera lieu très prochainement à un plan d'aménagement tenant compte de vos idées et de vos avis.

Des précisions vous seront apportées dans notre édition du mois d'octobre.

UN NOUVEAU PARC CANIN

Parc De Lattre de Tassigny

Ce nouveau parc canin situé dans le parc De Lattre de Tassigny, ouvert depuis début juillet, est entièrement dédié à nos amis les chiens qui peuvent, en toute liberté, s'aérer la truffe, se défouler et se faire des copains !

Pour utiliser cet espace, il est essentiel de respecter certaines règles. Chaque chien est en effet sous la surveillance de son maître qui est responsable du comportement, des dommages, des dégâts et des blessures éventuellement causés par son chien, sur un autre chien ou sur une personne. Tout chien doit donc être surveillé, maîtrisé et contrôlé.

Les déjections doivent être systématiquement ramassées.



BORNE DE RECHARGE

Pour véhicules électriques

Au mois de juillet, la société BLUELIB a installé une borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking public situé à l'angle de la rue de l'Abbé Lemire et de la rue de Condé. Deux places seront donc dorénavant affectées au rechargement simultané de 2 véhicules électriques. Ce nouveau dispositif, le 1^{er} implanté sur le territoire madeleinois devrait ainsi faciliter et encourager l'usage de cette nouvelle génération de véhicules respectueux de l'environnement. La mise en service est prévue courant septembre.

DOUBLE-SENS CYCLABLE

rue du Tissage

Pendant la période estivale, sur demande de la Ville, un double-sens cyclable a été mis en place rue du Tissage permettant d'aller de la rue Roger Salengro à la rue des Promenades et vers la Place du Marché, via la rue de Verdun, en évitant les axes à forte circulation.

Par ailleurs, suite aux travaux de pose de dos d'âne rues Desaix et François Guillebon, la Métropole Européenne de Lille mettra prochainement en place une zone 30 dans les rues Desaix, Jean Mermoz, de la Concorde et François de Guillebon ainsi qu'un

double sens-cyclable rue Desaix.

L'instauration de doubles sens cyclables permet d'utiliser le vélo pour ses déplacements, tout en évitant les grands axes plus dangereux, car plus fréquentés par les véhicules motorisés.

Le double-sens cyclable est caractérisé par une voie à sens unique pour les véhicules motorisés que les cyclistes peuvent quant à eux emprunter dans les deux sens.

Il est matérialisé par un panneau spécifique ou une signalisation sous le panneau « sens interdit ». Des



pictogrammes indiquent également au sol la voie cyclable tout en indiquant le sens de circulation. Ils rappellent que les vélos circulent dans les deux sens.

MAISON À VENDRE : 111 rue Godefroy



Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Economies actuellement en vigueur, le Conseil Municipal a voté, le 26 juin dernier, la mise en vente de la maison située au 111 de la rue Godefroy à La Madeleine.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès du Service Urbanisme de la mairie, pour retirer un dossier en vue des visites

qui seront proposées les 4 et 9 octobre à 14h30.

Pour plus d'informations sur les modalités de cette vente et le cahier des charges de cession, rendez-vous sur le site internet de la Ville :

www.ville-lamadeleine.fr
ou service urbanisme
Tél : 03 20 12 79 82

LOI ALUR, pour louer ou diviser votre logement

Vous souhaitez louer et/ou diviser un logement ? Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne (loi ALUR) vous devez, depuis le 1^{er} avril, obligatoirement effectuer une :

- **Autorisation Préalable de Mise en Location (APML)** : à La Madeleine, seuls sont concernés les logements du parc privé construits avant 1974 et dans les quartiers suivants : Berkem, Kléber, Saint Charles et Pré Catelan, et ceux délimités par la rue du Général de Gaulle soit les rues du Moulin, des

Gantois, de la Filature, d'Alger, des Promenades et du Pré Catelan.

En plus du dossier à compléter, la Ville réalisera une visite systématique des logements, préalablement à la délivrance de l'autorisation (à annexer au contrat de location), afin de vérifier la conformité vis à vis de la réglementation.

- **Autorisation Préalable de Division (APD)** : cette demande est obligatoire si vous souhaitez réaliser des travaux dans le but de créer plusieurs locaux

à usage d'habitation dans un même immeuble. En complément, la Ville jugera également de la conformité vis-à-vis des règles de stationnement prévues par le Plan Local d'Urbanisme, à savoir l'obligation de réaliser une place par logement créé.

Saisissez votre demande en ligne : **www.permisdelouer.lillemetropole.fr**

Renseignements : service logement
au 03 20 12 79 80
www.ville-lamadeleine.fr

WORLD CLEAN UP DAY, participez !



Le Rotary Club et les associations REVES et ACOLJAJQ, en collaboration avec la Ville de La Madeleine, vous proposent de participer au «World Clean Up Day», la journée mondiale du nettoyage de notre planète.

Afin de mailler au mieux la Ville, 3 lieux de rendez-vous seront proposés le **samedi 21 septembre à 9h30** :

- devant la mairie,
- sur la place du marché,
- devant l'association ACOLJAJQ (70 rue de Berkem).

Pensez à vous munir d'une chasuble fluorescent (si possible), le reste du matériel sera fourni !

Plus d'informations : **www.worldcleanupday.fr** ou service développement durable au **03 20 12 79 75**

Enseignes, publicités...

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique relative au Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est en cours jusqu'au 4 octobre inclus.

Le règlement local de publicité est un document qui encadre l'affichage extérieur : publicité, enseignes, préenseignes, en adaptant la réglementation nationale fixée par le Code de l'environnement à un contexte local. Ce règlement permet ainsi de répondre à plusieurs objectifs : lutter contre la pollution visuelle pouvant résulter de l'affichage commercial, contribuer à réduire la facture énergétique, renforcer l'identité du territoire métropolitain...

L'intégralité du dossier du projet de RLPi est consultable au siège de la Métropole Européenne de Lille où une permanence sera proposée le vendredi 4 octobre, de 14h à 17h.

Le dossier communal est consultable à l'Hôtel de Ville (Service Urbanisme).

Chacun peut également le consulter et déposer ses observations sur le site internet dédié à l'enquête publique : **www.registre-numerique.fr/PLPi-MEL**

L'entrée en vigueur du RLPi est prévue au 1^{er} semestre 2020.

SÉCHERESSE, alerte prolongée

L'alerte sécheresse, décrétée par la préfecture le 9 avril dernier pour le département du Nord, est prolongée jusqu'au 30 septembre prochain. Les restrictions d'eau sont donc toujours en vigueur.

Plus d'infos : **www.nord.gouv.fr**

La rentrée du REPAIR CAFÉ



Une cafetière récalcitrante, un vêtement abîmé, un ordinateur en panne ? Le Repair Café madeleinois, en partenariat avec l'association «La Petite Madeleine», reprend du service le 19 septembre ! Ecologique, économique et convivial, le repair café est ouvert chaque 3^{ème} jeudi du mois, de 18h à 20h, au Véga, 95 rue du Pré Catelan.

Prochains rendez-vous : jeudis 19 septembre, 21 novembre et 19 décembre.

Accès libre et gratuit.

Renseignements :

lapetitemadeleine59@orange.fr
ou service développement durable au 03 20 12 79 75

ATELIERS

SoliFab ou Bicycl'Up



Avec Solifactory, participez aux ateliers solifab&bicycl'up.

Tenté par le travail du bois ou du métal ? Osez les SoliFab !

À la recherche d'un endroit où bricoler votre vélo, bien encadré et outillé ? RDV à l'atelier Bicycl'Up ! Avec les ateliers SoliFab et Bicycl'Up, Solifactory ouvre ses portes pour :

- partager et valoriser le geste artisan,
- encourager le recyclage et l'échange de savoir-faire,
- créer du lien dans le quartier et dans la ville.

Ouverture des ateliers à partir du 28 septembre. Plannings et inscriptions : www.solifactory.fr

Pollution de l'air, MOBILISONS-NOUS !

La pollution de l'air par les particules fines est responsable de 9% des décès en France (13% dans les Hauts-de-France et 14% dans la métropole lilloise). Les particules fines sont des microparticules qui proviennent principalement, en agglomération, du trafic routier, et plus particulièrement des moteurs diesels. Elles provoquent des manifestations respiratoires et sont responsables, à long terme, d'une diminution de l'espérance de vie. Depuis le 1^{er} janvier de cette année, plusieurs épisodes de pollution de l'air ont déjà touché la région et la préfecture a mis en place la circulation différenciée à plusieurs reprises sur 12 communes de la métropole lilloise dont La Madeleine.

Nous sommes tous des acteurs du changement ! Pour se rendre à son travail, aller à la boulangerie, déposer les enfants à l'école ou au sport..., nous pouvons faire le choix d'un mode de transport moins nocif pour la santé et l'environnement :

- La façon la plus naturelle de se

déplacer, c'est d'utiliser ses propres ressources et sa propre énergie ! Optez donc pour la marche à pied et c'est bon pour la santé, 30 minutes par jour suffisent !

- Privilégiez le vélo (ou la trottinette). La Ville subventionne d'ailleurs l'achat d'accessoires pour les vélos (antivol en U, casque, kit d'éclairage, vêtement de pluie, porte-bébé, sacoche) et déploie des arceaux pour faciliter leur stationnement.

Sur des courtes distances et en milieu urbain, ces modes de déplacements sont aussi bien souvent plus rapides que la voiture !

- Empruntez les transports en commun : train, bus, métro ou tramway, notre métropole dispose d'un réseau complet et notre commune est avantagusement desservie.

Et si vous ne pouvez pas faire autrement que de prendre la voiture, adoptez les bons réflexes (covoiturage, éco-conduite, bon entretien de votre véhicule) et privilégiez l'achat de véhicule moins polluants.

PLAN COMMUNAL DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION AUX PARTICULES FINES

Le Conseil Municipal du 26 juin a voté à l'unanimité un **Plan communal de lutte contre la pollution aux particules fines** qui repose sur 6 axes :

1. Encourager les déplacements doux : avec le vote, en octobre prochain, d'un nouveau Plan de Déplacements Doux comprenant de nouvelles actions pour développer les modes de déplacements piétons et cyclistes.

2. Accompagner la conversion automobile : en diminuant significativement le tarif de la carte résident en zone bleue pour les véhicules les moins polluants et en obtenant de la MEL le déploiement sur la commune de bornes de recharge électrique - cf 10.

3. Promouvoir une approche plus collective de la voiture : implantation de nouvelles stations d'auto-partage sur la

commune, installation d'une aire de covoiturage sur la place du marché...

4. Sensibiliser la population : installation de signalisations spécifiques, totems d'information digitale, outils de communication pédagogiques...

5. Réduire les émissions de particules fines d'origine locale : en renouvelant le parc automobile municipal classé 4 et 5, en subventionnant l'éco-entretien des véhicules des particuliers madeleinois classés 4 et 5, en verbalisant, après une période de sensibilisation, les véhicules laissant tourner leur moteur à l'arrêt.

6. Concentrer des actions concrètes sur les linéaires les plus touchés : réduction de la vitesse, végétalisation de l'espace public...



Et si **ENSEMBLE** nous relevons le défi ?

Relevez le défi de la MOBILITÉ !

L'édition 2019 du Challenge de la Mobilité Hauts-de-France revient cette année du 16 au 21 septembre 2019 afin de promouvoir les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle : marche, vélo, transports en commun, co-voiturage, télétravail auprès des actifs, pour leurs trajets domicile-travail.

Il s'agit d'un événement gratuit organisé à l'échelle régionale pour tous les établissements publics et privés des Hauts-de-France de plus de 10 salariés. De nombreux lots sont à gagner !

Participez au défi et inscrivez votre entreprise avant le 13 septembre :
www.challenge-mobilite-hdf.fr / Facebook : [challenge.mobilite.hdf](https://www.facebook.com/challenge.mobilite.hdf)



MON CRIT'AIR



La vignette «Crit'Air» indique la classe environnementale en fonction des émissions de polluants atmosphériques de votre véhicule. Il est obligatoire pour circuler dans les zones à circulation restreinte instaurées par certaines collectivités ou pour circuler lorsque le préfet instaure la circulation différenciée lors de certains épisodes de pollution.

www.certificat-air.gouv.fr

En apesanteur chez ZENAI

Ancien manager dans une grande enseigne sportive, Grégory Ambeza a un jour l'occasion de tester une séance de relaxation par la flottaison. «Ça été une révélation !» explique-t-il, «c'est une bulle de décompression incroyable, un véritable lâcher prise».

Madeleinois depuis 20 ans, investi dans la vie associative de sa ville, c'est à La Madeleine et pas ailleurs qu'il souhaite exporter le concept. «Zenai» ouvre ses portes, rue du Général de Gaulle, le 23 mai dernier pour la plus grande fierté du Madeleinois qui y évolue comme un poisson dans l'eau !

«Zenai» est un espace entièrement dédié à votre détente et à votre bien-être. Pour cela, 2 cabines de flottaison, dont une cabine duo, sont aménagées dans des espaces entièrement privatisés (avec vestiaire, douche et boissons offertes). Après avoir opté pour le ciel étoilé ou le noir complet, une musique de relaxation ou le silence, plongez dans le grand bain. Plus exactement, plongez dans 30 cm d'eau et 400 kilos de sel de magnésium (bio) ! En totale apesanteur, pendant 1 heure, vous allez vous détendre ; plus rien n'aura en effet de «gravité».



Aucune contre-indication à la pratique de la flottaison et de nombreuses vertus : amélioration de votre sommeil, récupération physique, diminution de votre stress, soulagement de vos douleurs articulaires ou musculaires...

Avec l'installation d'une esthéticienne, «Zentyka», et de 2 magnétiseurs/énergéticiens (présentation dans un prochain magazine), le centre de bien-être madeleinois est un concept unique en France. À découvrir absolument !

ZENAI : 194 rue du Général de Gaulle
Tél : 09 86 76 19 87 - www.zenai-flottaison.com
Du mardi au vendredi de 10h à 20h,
le samedi de 10h à 22h
et le dimanche uniquement sur RDV de 16h à 23h.
Avec votre carte avantages, une remise de 10€ !

VIVRE ET TRAVAILLER

20 BOUGIES sur le gâteau LESAGE



La boulangerie - pâtisserie - chocolaterie Lesage fêtera, au mois d'octobre, son 20^{ème} anniversaire. Qualité, exigence, des ingrédients nobles associés à des recettes traditionnelles ont fait la réputation de la maison Lesage qui vous invite, dès la rentrée, à venir signer son livre d'or.

Vous verrez aussi peut-être installées quelques nouveautés dans l'appétissante vitrine de la boutique avec l'arrivée d'un jeune pâtissier - chocolatier qui va effectuer sa dernière année de spécialisation, en alternance, en compagnie d'Antoine Lesage. Edouard Lesage, le fils aîné de la famille, a littéralement grandi dans la boulangerie. «Il avait 7 mois lorsqu'on a ouvert» se souvient Pascale Lesage, «il avait sa chaise haute dans le magasin !». Aujourd'hui, du haut de ses 20 ans, il apportera sa touche de créativité dans l'atelier familial !

Les 8 et 9 octobre, des animations et dégustations sucrées /salées seront aussi proposées.

Boulangerie-pâtisserie Lesage :
156 rue du Général de Gaulle
Tél : 03 20 74 18 12
www.boulangier-patissier-lesage-lamadeleine.fr
Facebook

Vous avez du talent, faites-le primer !

C'est pour mettre en valeur un savoir-faire, une spécialité, une spécificité, une innovation... que la Ville de La Madeleine invite commerçants, artisans et chefs d'entreprises à candidater aux «Prix du Commerce» :

> Prix «C' MADEleinois» :

Ce prix permet de mettre en avant un savoir-faire artisanal, une fabrication ou un assemblage 100% madeleinois. Il valorise l'achat de proximité et met en lumière le savoir-faire du commerce et de l'artisanat de proximité.



Les lauréats du prix «C'MADEleinois» se verront remettre le label officiel, déposé à l'INPI, qu'ils pourront utiliser pour le produit ou le service primé.

> Prix «Développement Durable»

- Fabrication et/ou vente de produits respectueux de l'environnement,
 - Proposition/vente de services sur la thématique du Développement Durable,
 - Intégration dans la gestion des infrastructures d'une politique de Développement Durable (traitement des déchets, utilisation de véhicules électriques...),

- Choix de circuits courts,
 - Aménagement de locaux intégrant des matériaux et équipements respectueux de l'environnement.

> Prix «Initiative»

Pour les candidats ayant créé un concept novateur et/ou inédit (une nouvelle technologie, un service...).

> Prix «Originalité»

L'appréciation de cette notion pourra porter sur l'activité du commerce, les méthodes de ventes, la communication...

Renseignements : service commerce au 03 20 12 79 73 ou n.six@ville-lamadeleine.fr
www.ville-lamadeleine.fr

BIEN-ÊTRE !

Le 1^{er} salon du Bien-être et de la Prévention, organisé par l'UCAP, se tiendra le dimanche 27 octobre.

Toutes les infos dans notre prochaine édition et auprès de l'UCAP :

www.ucap-lamadeleine.fr



SUR LE MARCHÉ

Venez fêter la rentrée avec les commerçants du marché et **gagnez des bons d'achat !**
 RDV le vendredi 13 et le lundi 16 septembre sur le marché !

L'EMPLOI AUTREMENT

Créez et diffusez votre CV facilement

Les demandeurs d'emploi sont parfois démunis face au "parcours du combattant" que représente la recherche d'emploi.

Afin de faciliter les échanges entre l'offre et la demande sur le territoire local, La Madeleine propose de mettre en relation les candidats avec leurs futurs employeurs sur la plateforme emploi accessible sur le site de la Ville.

Ce service gratuit a un double objectif.

- **Il facilite la recherche d'emploi** en mettant à la disposition un outil simple pour la création de CV et met en relation le candidat avec des employeurs potentiels.

- **Il offre aux entreprises un service personnalisé** et ciblé selon leurs besoins. Les employeurs sélectionnent des candidats dans la CVthèque. Aujourd'hui en France, un emploi sur deux est pourvu par candidature spontanée. Grâce à la nouvelle



plateforme, le demandeur n'envoie pas son CV dans la nature. Le recruteur ne reçoit que des demandes ciblées. Le tri réalisé génère un gain de temps pour tout le monde.

Autre atout de la plateforme : elle répond aux besoins et aux attentes de tous les profils de candidats : stage, apprentissage, job étudiant, nouvelles

opportunités professionnelles, aide aux conjoints mobiles...

La plateforme emploi de la Ville de La Madeleine se veut être un service gratuit pour tous facilitant la mise en relation entre demandeurs et chercheurs. Connectez-vous !

emploi.ville-lamadeleine.fr

GEL DES TAUX D'IMPÔTS LOCAUX pour la sixième année consécutive

Pour la 6^{ème} année consécutive, les taux communaux des impôts locaux resteront gelés à leur niveau de 2013 à La Madeleine.

Les taux sont donc identiques à ceux de l'année dernière :

- 24,93 % pour la taxe d'habitation,
- 24,94% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 13,66% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Des taux que nous vous invitons aussi à comparer avec quelques communes voisines :

	Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti
La Madeleine	24,93%	24,94%	13,66%
Bondues	29,79 %	24,73 %	52,01%
Lambersart	37,20 %	30,73 %	43,53%
Lille	33,55 %	29,06 %	16,65%
Marcq-en-Barœul	27,46 %	14,35%	19,38%
Marquette	32,16 %	36,94%	64,32%
Roubaix	28,90 %	29,41%	60,74%
Saint André	38,05 %	26,27%	30,20%
Tourcoing	32,30 %	31,70%	49,50%
Villeneuve d'Ascq	30,56 %	28,38%	87,04%

Le saviez-vous ?

Retrouvez votre espace particulier dédié à vos impôts sur le site internet impots.gouv.fr

Quatre bonnes raisons de participer à l'accueil des **NOUVEAUX MADELEINOIS !**



Faites comme Sylvianne et Lila, qui ont participé à l'accueil des nouveaux habitants l'an dernier !

1/ Découvrir les activités madeleinoises : lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, il vous sera communiqué de précieuses informations sur tout ce que vous pouvez faire à La Madeleine : activités sportives, culturelles, de loisirs... Vous connaîtrez également toutes les aides dont vous pouvez bénéficier en faveur du développement durable. Et bien d'autres informations qui vous conforteront dans votre choix madeleinois !

2/ Echanger : à cette occasion, la Ville et les associations vous accueilleront pour échanger, discuter, partager... Les commerçants de l'Union des Commerçants, Artisans et Professionnels de La Madeleine seront également représentés et vous offriront des bons d'achat pour consommer local !

3/ Visiter votre nouvelle ville : L'accueil des nouveaux habitants le vendredi 4 octobre est suivi par une visite gratuite en bus le lendemain

matin, organisée par le Syndicat d'Initiative. Pour y participer, vous êtes invités à contacter le Syndicat d'Initiative au 03 20 74 32 35 (177, rue du Général de Gaulle)

4/ Passer un moment convivial : la cérémonie est rythmée par une présentation de la ville en vidéo et par des échanges conviviaux. Pourquoi avez-vous choisi La Madeleine, dites-le nous aussi lors de la cérémonie !

> **Cérémonie d'accueil des habitants à l'Hôtel de Ville** le vendredi 4 octobre à 18h30 : inscriptions à l'accueil de la Mairie (03 20 12 79 79)
> **Visite de la Ville le samedi 5 octobre matin :** inscriptions auprès du Syndicat d'Initiative - 177 rue du G. de Gaulle (03 20 74 32 35)

DEVENEZ AGENTS RECENSEURS

La Ville recrute !

Dans le cadre du recensement de la population, la Ville de La Madeleine recrute **des agents recenseurs** pour la période **du 16 janvier au 22 février 2020**.

Description de l'offre et profil recherché

Vous assurez les enquêtes de recensement de la population pour l'année 2020 pour le compte de l'INSEE. Vous avez le sens du contact et vous savez vous adapter au public rencontré. Vous êtes discret, appréciez le travail en équipe et vous savez organiser votre planning professionnel. Possibilité de travailler le samedi et en soirée.

Missions demandées

- Mission d'enquête : prendre contact, remettre et reprendre, expliquer ou compléter les questionnaires, relancer au besoin.
- Mission d'organisation : effectuer le classement des don-

nées collectées, transmettre les résultats de l'enquête au coordonnateur recensement de la ville, rendre compte de l'avancée de sa mission.

Détail de l'offre :

Lieu de travail : La Madeleine
Type de contrat : CDD de 40 jours
Expérience souhaitée de 6 mois en enquête terrain ou recensement
Formation : Bac ou équivalent exigé

Les candidats sont invités à déposer leur candidature avant le 31 octobre 2019 (lettre de motivation et curriculum vitae)

- directement au guichet du service état civil à la mairie
- ou l'envoyer à l'adresse suivante : c.leclere@ville-lamadeleine.fr

Qualité du lien entre la population et la sécurité intérieure
répondez à l'enquête

Jusqu'à la fin du mois de septembre, vous êtes invités à donner votre avis sur les services de la police nationale. L'objectif est d'analyser ces réponses pour permettre aux forces de l'ordre de mieux répondre aux préoccupations des citoyens.

L'enquête est menée par des scientifiques de l'Université Savoie-Mont-Blanc, indépendants de l'institution policière.

Chaque citoyen souhaitant participer doit compléter un formulaire de participation avec son adresse mail ou son numéro de téléphone puis le déposer au commissariat. Pour vous le procurer, vous pouvez :

- vous rendre sur le site du Ministère de l'Intérieur
- vous rendre directement dans votre commissariat
- le télécharger sur le site de la Ville

Une fois ce formulaire rempli et déposé au commissariat, vous serez contacté soit par mail, soit par téléphone pour répondre au questionnaire de l'enquête.

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Vendredi 20 septembre

Permanence de M. le Maire

De 17h à 19h en Mairie.

Mercredi 25 septembre

Hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives

Pavoisement

Vendredi 27 septembre

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site internet de la Ville :

www.ville-lamadeleine.fr

Mercredi 16 octobre

Conseil Municipal

À 18h15, Hôtel de Ville, salle du Conseil. Accès libre.

Samedi 28 septembre

Balade urbaine dans le quartier de Berkem

Rendez-vous à 9h, devant l'école Kléber. Venez échanger sur le cadre de vie de votre quartier.

**TOUTES
GÉNÉRATIONS**



Semaine de la petite enfance **UN MAÎTRE MOT : L'ENTHOUSIASME !**

FÊTE DU "RELAIS ASSISTANTS(ES) MATERNELS(ELLES)" LE 23 NOVEMBRE
de 9h à 12h, sur inscription par mail : relais-assistante-maternelle@ville-lamadeleine.fr

ATELIERS ET JEUX LE 14 DÉCEMBRE

Aux P'tites Madeleines, 9 rue des Gantois

• **Ateliers "Snoezelen"** à destination des familles
Développé dans les années 1970 par deux jeunes Hollandais, le terme Snoezelen est la contraction de Snuffelen (renifler, sentir) et de Doezen (sommoler), que l'on pourrait traduire autour de la notion d'exploration sensorielle, de détente et de plaisir. Proposée depuis de nombreuses années dans le cadre du handicap et du polyhandicap, cette approche se développe maintenant dans le domaine de la petite enfance.

Trois séances : de 9h30 à 10h, de 10h à 10h30 et de 10h30 à 11h

• **Jeux libres accompagnés et espace d'inspiration Montessori**

De 9h30 à 10h15 et de 10h30 à 11h15

Espace de jeux et d'échanges d'inspiration Montessori accessible pour les plus grands.

• **Séance de lecture à haute voix pour tout-petits**

de 9h30 à 10h - de 10h à 10h30 et de 10h30 à 11h

SPECTACLES DES ASSISTANTS(ES) MATERNELS(ELLES)

En décembre, les assistants(es) maternels(elles) proposeront des spectacles à destination des enfants, des assistants(es) maternels(elles) et des structures de la petite enfance (détails dans nos prochaines éditions).

Les P'tites Madeleines - 9 rue des Gantois - 03 20 12 21 67

maisondelapetiteenfance@ville-lamadeleine.fr

SOIRÉE CONFÉRENCE "LES ENFANTS, GARDIENS DE NOS POTENTIELS" D'ANDRÉ STERN LE 8 OCTOBRE

à 19h à l'Espace Malraux, rue Guynemer - entrée libre

"Savez-vous que les petits enfants éprouvent une poussée d'enthousiasme toutes les 3 minutes environ ? Chez l'adulte, une telle poussée d'enthousiasme n'arrive que 2 à 3 fois par an ! Les enfants viennent au monde en tant que condensés d'enthousiasme. On n'a aucune idée de ce qui se passe lorsqu'un enfant se développe sans être dérangé dans cet état primordial et primaire d'enthousiasme", explique André Stern, auteur des livres "Jouer" et "Tous enthousiastes". Il nous parlera entre autres des aptitudes innées de l'enfant à apprendre.

Au travers une réflexion guidée par sa propre expérience, il s'appuie sur les découvertes scientifiques récentes pour annoncer l'avènement d'une nouvelle attitude face à l'enfant et inviter chacun d'entre nous à devenir semeur d'enthousiasme !

Inscriptions jusqu'au 30 septembre par mail : maisondelapetiteenfance@ville-lamadeleine.fr

PENSONS DÉJÀ AUX VACANCES !

Il est déjà temps de penser aux prochaines vacances !

Du 21 au 31 octobre (pas d'accueil le 1^{er} novembre), 5 accueils de loisirs seront ouverts pour les enfants scolarisés de 2 à 12 ans, (un accueil dédié aux tout-petits, 2 accueils maternels et 2 accueils élémentaires).

L'inscription et le paiement se dérouleront **du 30 septembre au 11 octobre 2019.**

Après avoir sollicité, par mail le service famille (service-famille@ville-lamadeleine.fr) ou par le module message du portail famille, l'ouverture de vos droits pour l'accueil de loisirs choisi, connectez-vous sur votre portail famille pour réserver les jours d'accueil.

www.ville-lamadeleine.fr

SÉNIORS,

préparez (aussi) votre rentrée !

> **Spectacle chantant et dansant "A nous les yéyés"** le mercredi 11 septembre de 15h à 16h30 au restaurant scolaire Kléber.

> **Atelier culinaire** le mercredi 25 septembre de 14h à 16h à la salle Satgé. Atelier sur les légumes anciens avec dégustation.

> **Jeux de société** le mercredi 2 octobre 2019 de 14h à 16h à la salle Satgé

> **Réunion publique Voisin'Age** le jeudi 3 octobre à la salle Moulin, rue du Moulin, entre 14h et 16h avec la participation des "petits frères des pauvres".

> **Repas des aînés** le samedi 12 octobre de 12h à 18h au restaurant scolaire Kléber. Inscriptions obligatoires du 16 au 27 septembre pour les Madeleinois de 65 ans et plus.

Inscription sur présentation de la carte pass senior en cours de validité ou d'un justificatif de domicile avec



pièce d'identité.

> **Intervilles** le lundi 14 octobre de 14h à 18h à la salle Wauquier à Saint André. Vous êtes intéressés pour faire partie de l'équipe madeleinoise ? Contactez le service des aînés.

> **Ciné soupe** le mercredi 16 octobre de 15h à 16h30. Diffusion de court-métrage et dégustation d'une soupe (détails p.20).

> **Navettes cimetière** d'octobre Chemin de Wervicq, à Bondues. Chaque premier mardi du mois.

Renseignements et inscriptions au 03.20.12.21.62

LA RENTRÉE SCOLAIRE EN 3 QUESTIONS

à Violette Massiet Zielinski, adjointe au Maire déléguée aux écoles



En quoi la loi pour une « école de la confiance » renforce-t-elle le lien entre l'élève, futur citoyen, et la République ?

La loi, qui vient d'être votée le 4 juillet dernier, prévoit l'affichage dans chaque classe des symboles de la République : « l'emblème national de la République française, le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge, le drapeau européen, la devise de la République et les paroles de l'hymne national ». Bien que le texte ne donne aucune précision quant à la forme et la prise en charge de cette nouvelle obligation légale, il a été décidé de rendre cette mesure opérationnelle dès la rentrée scolaire dans les 79 classes de la commune. Des affiches ont été élaborées durant l'été et apposées dans chacune d'entre elles. Via cet ar-

ticule de loi, il est reconnu que les Valeurs qui fondent notre Nation doivent se transmettre dès le plus jeune âge.

L'obligation scolaire des enfants à partir de 3 ans aura-t-elle un impact sur les effectifs des écoles maternelles et sur les modalités d'inscription pour les familles ?

Pas du tout. En effet, la quasi-totalité des enfants de 3 ans fréquente l'école maternelle depuis quelques décennies déjà, la qualité de cette école « à la française » étant reconnue internationalement.

Il faut noter que la dénomination « enfants de 3 ans » par l'Education Nationale n'est pas modifiée : les enfants qui atteignent l'âge de 3 ans au cours de l'année civile seront soumis à l'obligation scolaire à compter du jour

C'est reparti pour une année scolaire ! La Ville assure l'entretien des écoles et les accueils périscolaires (matin, soir et restauration scolaire). Découvrez les nouveautés et les actualités de cette rentrée scolaire avec Violette Massiet Zielinski, adjointe aux écoles.

de la rentrée scolaire qui suit leur 3^{ème} anniversaire, décalage année civile et année scolaire oblige.

Concrètement, pour l'année scolaire 2019/2020, les enfants de 3 ans sont ceux nés en 2016, quel que soit leur mois de naissance. Pour l'année scolaire 2020/2021, ce seront ceux nés en 2017.

La Ville sollicite-t-elle les parents pour connaître leur avis sur l'organisation et le fonctionnement des accueils périscolaires et de loisirs ?

Oui, dans le cadre de la démarche qualité, le service Famille Enfance Ecoles, certifié depuis 2016, propose aux parents de répondre à une enquête de satisfaction sur les accueils périscolaires (et de loisirs des mercredis et petites vacances).

Pour l'année scolaire 2018/2019, 156 parents ont répondu avec un taux de satisfaction général de 91,42%. Toutes les observations formulées par les familles sont étudiées avec attention.

Pour répondre aux questions des parents, la Ville a édité "le guide de la rentrée scolaire", qui a été distribué aux élèves avant les vacances d'été, dans lequel les familles trouveront les informations relatives aux différents temps d'accueil périscolaires, ainsi que le nom du référent périscolaire affecté à l'école fréquentée par leur enfant. Un autre guide intitulé "accueils périscolaires et de loisirs municipaux", disponible auprès des référents, explique les modalités de réservation, de fréquentation et de facturation des accueils. Enfin, toutes les informations concernant le mode d'emploi du portail famille figurent sur le site internet de la Ville et en page d'accueil du portail ; les agents du service Famille Enfance Ecoles peuvent également répondre à toute question.

Un couple en **OR** !

Depuis 56 ans, ils se connaissent. Depuis 50 ans, ils sont mariés ! Pour fêter cette belle histoire d'amour, Juan et Marie-Paule Salelles organisaient une fête réunissant leur famille et leurs amis.

L'occasion pour Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, de féliciter le couple madeleinois.

Avec leurs 11 petits-enfants, Juan et Marie-Paule sont bien occupés, sans oublier leur passion partagée, la danse de salon qu'ils pratiquent depuis 16 ans.



Juan et Marie-Paule Salelles ont fêté leurs noces d'or le 13 juillet dernier.

Merci **MONSIEUR FAYE** !



Madeleine, à l'occasion du départ à la retraite de Marc Faye, proviseur du lycée Valentine Labbé de 2010 à 2019.

Qualifié de manager, rassembleur, entrepreneur, l'ancien proviseur a réuni ses collègues, les nombreux partenaires et élus qu'il a côtoyés pendant sa carrière, lors d'une cérémonie conviviale le 25 juin dernier. L'occasion de dire merci à l'homme engagé et impliqué au service de l'Education Nationale.

Il est remplacé par Denis Bruyère.

"Vous êtes la cheville ouvrière de ce beau campus, labellisé Pôle d'excellence des métiers Autonomie Longévité et Santé", a déclaré Sébastien Leprêtre, Maire de La

ARTS ET DIVERTISSEMENTS

Les Journées européennes du patrimoine

Pour la 36^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine, le ministère de la Culture invitera les 12 millions de visiteurs qui participent chaque année à cet événement, à découvrir ou redécouvrir une nouvelle facette du patrimoine, celle du divertissement. Vos RDV madeleinois :



SAMEDI 21 SEPTEMBRE :

> «Le patrimoine madeleinois au service des Arts et du Divertissement» :

Avec le Syndicat d'Initiative, partez à la découverte des différents monuments du patrimoine madeleinois devenus des lieux d'arts et de divertissements grâce à une exposition commentée au «Château Dufour».

De 9h30 à 11h30, à l'espace Dufour, 177 rue du Général de Gaulle. Renseignements auprès du Syndicat d'Initiative au 03 20 74 32 35 ou silamadeleine@wanadoo.fr

> Ateliers et concert :

- De 15h à 16h30, ateliers proposés par le Conservatoire de Musique afin de permettre aux enfants de découvrir, de toucher et de tester différents instruments en 10 minutes !



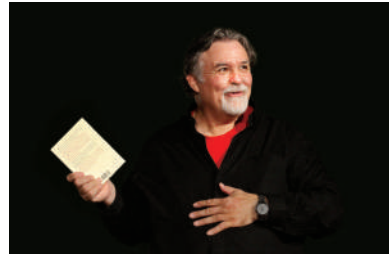
- A 16h30, concert «Arts et Divertissements» : guitare et harpe accompagnées d'une chanteuse.

Au Conservatoire de Musique, place du marché.

Renseignements et inscriptions au 03 20 31 24 23 ou conservatoire@ville-lamadeleine.fr

> Les coulisses de la caserne des pompiers :

- Visite de la caserne des pompiers.
- Exposition de photographies, casques anciens, uniformes, matériel ancien...
- Montez à bord d'un camion, d'une ambulance ou d'un véhicule d'intervention.
- Parcours sportif à destination des enfants avec remise de diplôme.
- Mises en situation pour informer les plus jeunes et prévenir les risques : simulations d'incendie, risques domestiques...



- Initiation aux premiers secours.
- Démonstration par une équipe cy-notechnique.
- Petite restauration sur place (crêpes et boissons).

De 10h à 12h et de 14h à 17h à la caserne, 151 rue Jeanne Maillotte. Renseignements au 03 20 21 95 50.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE :

> Visites commentées et exposition à l'Hôtel de Ville :

- Découverte de l'Hôtel de Ville. A 10h, 10h30, 11h et 11h30. Durée : environ 20mn
- Exposition sur le patrimoine de la Ville et le patrimoine privé de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30.
- «Au Fil des pages» avec la Ligue d'improvisation de Marcq-en-Barœul : poètes et écrivains ont décrit avec talent les plaisirs artistiques et

les divertissements. Les comédiens de la Ligue d'improvisation vous proposent de savourer quelques textes avant d'oser un "impromptu"... improvisé bien entendu !

À 15h, 15h30 et 16h. Durée : 20 mn Renseignement auprès du Service culturel au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr

> Les coulisses de la caserne des pompiers :

Même programme que le samedi 21 septembre.

RUNNING TOURISTIQUE

Téléchargez l'application gratuite "Runnin'city" et effectuez votre running autrement ! Choisissez votre parcours (différents circuits commentés d'une durée de 1h à 1h30), laissez-vous guider vocalement, découvrez la ville en toute simplicité et mesurez vos performances !

www.runnincity.fr

Animations et activités gratuites. Plus d'infos : www.ville-lamadeleine.fr et www.journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr

Une fin d'année CULTURELLE !

La nouvelle saison culturelle, et sa programmation toujours gratuite, s'annonce dans un savant et savoureux dosage entre rendez-vous traditionnels et moments plus inattendus.

Spectacles, concerts, expositions, visites, projections, courts-métrages, marionnettes... ne manquez rien de cette nouvelle saison.

Découvrez la nouvelle programmation culturelle dans l'agenda disponible à la mairie, à la Médiathèque et en téléchargement sur le site de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr



SOYEZ À LA PAGE !

Rendez-vous à la foire aux livres

Pour compléter votre bibliothèque à prix réduit et faire de belles découvertes, parce que c'est zéro déchet, pour la convivialité, pour voyager, s'évader, apprendre, rire ou s'endormir, pour raconter des histoires et parce qu'il a toujours de la batterie, le livre est toujours à la page ! Alors, rendez-vous à la traditionnelle foire aux livres madeleinoise qui se tiendra le samedi 28 septembre dans la cour de l'école Rostand.



FOIRE AUX LIVRES :

SAMEDI 28 SEPTEMBRE DE 9H À 13H30,
DANS LA COUR DE L'ÉCOLE ROSTAND (accès place du marché)
Accès libre. Renseignements auprès du service culturel 03 20 12 79 98

THE CHICKIES, shoobedoo wa !

MARDI 24 SEPTEMBRE À 19H30 À L'ESPACE MALRAUX, rue Guynemer

Renseignements auprès du service culturel au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr

Billetterie à la Médiathèque, à la mairie ou en ligne - Tout public - Durée : 1h20 - GRATUIT



L'harmonie de 3 voix, du Jazz et une forme intimiste, faite connaissance avec «The Chickies». Grâce au répertoire des Andrew Sisters, ces trois filles pétillantes se sont réunies autour d'une passion commune pour le trio vocal.

Avec la voix pour seul instrument, Sarah, Astrid et Sarah vous transportent dans l'univers swing des années 30-40 et s'autorisent quelques détours plus modernes...

Par la compagnie « La Cahute Production » avec Astrid Bachelot, voix - Sarah Bufuille, voix, ukulé - Sarah Catteau, voix.

BILLETTS EN LIGNE

Les billets pour les spectacles culturels sont à retirer :

- À la Médiathèque : le mardi de 14h à 19h, le mercredi, le vendredi et le samedi de 10h à 18h (et pendant les vacances scolaires, le mardi, le mercredi et le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h).

- À la mairie : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 12h.

- NOUVEAU :

Pour certains spectacles, les réservations sont désormais possibles en ligne sur le :
www.ville-lamadeleine.fr

Samedi 12 octobre : la nuit des bibliothèques

VOYAGES & PAYS IMAGINAIRES



De 10h à 20h : découvrez une ambiance onirique

Découvrez l'installation «Cumulo Imaginariis» : suspendues au plafond, les productions des ateliers d'art plastique menés par Blandine Aubin, auteure jeune madeleinoise, et la plasticienne Camille Blondel orneront le «ciel» de la Médiathèque (photo ci-dessus). Installation visible jusqu'au 9 novembre. Tout public.

En route vers l'Eldorado en compagnie des personnages nés de l'imagination des participants aux ateliers menés par une auteure, une illustratrice jeunesse et une artiste plasticienne.

Puis, entrez sur le ring de la Lucha Libre (catch mexicain) et initiez-vous aux percussions d'Amérique latine !

De 15h à 17h : «Tout un monde»

Les vitres de la Médiathèque sont les murs de l'exposition éphémère des productions des ateliers d'art plastique menés par l'auteure jeunesse lilloise Magali Dulain.

De 15h à 17h, rencontrez Magali Dulain et participez à l'œuvre collective en construction sur les fenêtres de la Médiathèque !
Tout public.

De 15h à 16h30 : projection

«Séance popcorn» spéciale Lucha Libre (catch mexicain).
Inscription conseillée, à partir de 8 ans.

De 16h30 à 18h : jeux vidéo

Let's play sur le jeu «Guacamelee 2 !» sur Nintendo Switch (genre : plateforme, aventure, Lucha Libre).
Jouez à 4 en simultané et en coopération, ce jeu de plateforme 2D bourré d'humour, de bourre-pif et de sombrero vous entraînera dans l'atmosphère "caliente" du Mexivers (le Mexique ? Ah bon ?).
Découvrez aussi le jeu "Pato Box", sur Nintendo Switch par le studio mexicain Bromio. Ce jeu solo qui évolue dans l'univers de la boxe propose un univers visuel en noir et blanc très inspiré. L'occasion de découvrir le jeu indépendant à la sauce mexicaine.
Sur inscription, à partir de 8 ans.



De 18h à 20h : percussions latines

Initiation aux percussions latines avec l'association «La Cantina Latina», suivi d'un concert de musique latino (trio percu / piano / basse).
Fondée en 2012, La Cantina Latina travaille régulièrement avec des références de la musique sud-américaine et propose des événements festifs mêlant danse et musique !
Tout public.

À la Médiathèque, 72 rue Gambetta

Renseignements et inscriptions auprès de la Médiathèque au 03 59 09 59 09 ou mediatheque@ville-lamadeleine.fr

Tout public. GRATUIT

UN CINÉ, UNE SOUPE ET AU LIT !

«Ciné soupe», diffusion de courts-métrages

MARDI 15 ET MERCREDI 16 OCTOBRE À 19H30 À LA MEDIATHEQUE, 72 rue Gambetta

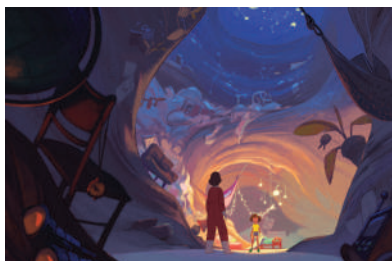


Depuis 15 ans, «Ciné Soupe», avec l'association «Les rencontres audiovisuelles», vous fait découvrir de nouveaux horizons, grâce à une dépaysante programmation en format court !

Un moment de cinéma à déguster en toute convivialité, autour d'un savoureux bol de soupe aux doux légumes de saison !

Cette année encore, à La Madeleine, venez déguster un velouté de courts métrages aux mille saveurs ! Des tons et des esthétiques variés qui feront le bonheur des curieux et des gourmands, novices comme cinéphiles.

Une mise en bouche avec quelques titres : *TWO Balloons* - *Melissa Laveaux* - « *Angeli-ko* » - *Mort aux codes* - *Nuit Chérie* - *Athleticus : Gymnastique rythmique* - *Solid* - *Burn Out* - *Inanimatè* - *Enzo* - *A Legiobb Jatek* - *Best Game Ever* - *Une poignée de main historique*.



Renseignements auprès du service culturel au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr

Billetterie à la Médiathèque, à la mairie ou en ligne - À partir de 8 ans - Durée : 1h30. GRATUIT

MÉDIATHÈQUE, tous vos rendez-vous

Le samedi 12 octobre, de 10h à 20h, ne manquez pas la Nuit des Bibliothèques. Un temps fort imaginé entre «voyages & pays imaginaires» (cf détails en page 19).

Projection d'un film présenté par un bibliothécaire.

> Atelier enfants-parents



Mercredis 25 septembre et 9 octobre à 10h30

Rencontre avec l'illustratrice jeunesse Magali Dulain et participation à la création d'une œuvre collective sur les vitres de la Médiathèque. Voir aussi page 19.

> Histoires à voix haute

Mercredi 2 octobre à 10h30
A partir de 3 ans.

> Histoires à voix haute

Samedi 5 octobre à 10h30
Pour les 0 - 2 ans.

SUR VOS AGENDAS :

> La séance des "tout-petits"

Mercredi 11 septembre à 11h
Projection de courts métrages à partir de 3 ans.

> «Cumulo Imaginarius»

Samedis 14, 21 et 28 septembre de 15h à 17h
Ateliers d'écriture et ateliers plastiques avec Blandine Aubin (auteure jeunesse) et Camille Blondel (plasticienne). Attention, participation aux 3 ateliers nécessaire. Voir aussi page 19.

> La séance des cinéphiles

Samedi 21 septembre à 15h

Médiathèque : 72 rue Gambetta - Tél : 03 59 09 59 09
www.mediathequelamadeleine.fr / Facebook

Mardi de 14h à 19h, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 18h.



La prochaine édition des **PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES**, organisée par le Département du Nord, se déroulera les 12 et 13 octobre. L'occasion, pour nos artistes madeleinois, de vous dévoiler leurs nombreux talents : peinture contemporaine, art urbain, découpage/collage/récup/, lithographie, sculpture en fil et fôle d'acier, céramique, photographie, gravure...

Retrouvez l'ensemble des exposants sur le : www.poaal.nord.fr

BLOG-NOTES

NOVEMBRE

Jeudi 7

«Picasso l'illustrateur»

Visite guidée de l'exposition au Muba de Tourcoing avec le Syndicat d'initiative. Renseignements et inscriptions au 03 20 74 32 35

Jeudi 28

Une journée en Belgique

Avec le Syndicat d'initiative. Visite de l'abbaye de Villers-la-Ville. Après le déjeuner au restaurant, direction le musée Hergé pour le 90^{ème} anniversaire de la création de Tintin. Renseignements et inscriptions au 03 20 74 32 35

SEPTEMBRE

Du 9 septembre au 19 octobre

Au-delà de l'atelier

Exposition des plasticiens du Centre de Culture et d'Animation. Rens. au 03 20 55 19 51.

Retrouvez toute la programmation du CCA sur le :

www.cca-lamadeleine.fr

Dimanche 29

Spectacle gourmand et apéro potager

Avec l'association Berkem Label à l'espace Renature, 81 rue du Pré catelan. Renseignements au 06 80 15 35 58



ON A AIMÉ



1 à 6 A nouvelle édition, nouveau succès pour «Place à la Fête», le rendez-vous préféré des petits madeleinois qui sonne la fin de l'année scolaire ! Sur la place et sous la halle, décorée aux couleurs de Lille 3000, phare d'escalade, mini-ferme, poney, trampolines, jeux gonflables et le très prisé X'Trem Jump ont fait de cette journée, une journée inoubliable.



7 Pour fêter la fin des accueils de loisirs du mercredi, quoi de mieux qu'une pool party géante sous le soleil dans la cour de l'école Victor Hugo ?



9 et 10 Les artistes madeleinois réunis dans la salle d'exposition de la Médiathèque où ils ont présenté leurs œuvres autour du thème «Eldorado».

Prochain RDV : le 30/11 et du 4 au 7/12 prochains à l'Espace Malraux.



8 Les travaux se poursuivent à la Chaufferie. Les menuiseries sont désormais achevées, remplacées à l'identique, la façade a été ravalée redonnant tout son cachet à l'édifice madeleinois. Prochaine étape, la verrière, côté rue du Pré Catelan, avant de passer aux aménagements intérieurs (cf aussi p.9).



6



7



2



3



9

1 à 12

Dans toutes les écoles madeleinoises, la fin de l'année a été célébrée comme il se devait ! L'occasion de proposer les traditionnels spectacles de danses autour de thèmes divers et variés : les pays du monde, le développement durable, le cinéma... sur des musiques d'hier et d'aujourd'hui ! Des chants, des expositions et même un flash-mob ont aussi ravi les nombreux parents qui ont immortalisé cette fin d'année scolaire sous le soleil du mois de juin.



4



5



13 Une ch'tite séance sous les étoiles ! «La Ch'tite famille» a été projetée dans la cour de l'école Ros-tand à plus de 120 courageux qui ont affronté la fraîcheur de cette soirée d'été avec le rire !

14 à 16 C'est une tradition pour Sébastien Leprêtre qui, chaque été, fait le tour des accueils de loisirs. L'occasion d'échanger avec les animateurs sur les activités (et cette année la gestion de la canicule), et naturellement avec les enfants.





1

1 à 6 Chose promise, chose dûe, Gilbert Montagné a mis le feu à la place du marché à l'occasion du concert de la Fête Nationale ! Succédant à Arnaud Delsaux (photo 4), qui a assuré la 1^{ère} partie, l'artiste à la bonne humeur légendaire a « ambiancé » le public venu très nombreux qui a repris en cœur ses plus grands succès mais aussi ses chansons plus récentes.

3



2



4



5



6



7

Bucolique et pratique, le message est aussi explicite : « Empruntez un anti-vo ! » à la Médiathèque lors de votre visite.

Bravo à David et Nathalie pour ce très joli dessin !



7

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 27 juin 2014 modifié par les Conseils Municipaux des 30 mars 2015 et 3 juin 2016.

EXPRESSION LIBRE

“VIVE LA MADELEINE !”

SOLIDAR... ETE

Bien malin celui ou celle qui aurait pu prévoir, au printemps dernier, non pas un mais plusieurs épisodes de canicule au cours de l'été 2019.

Même si c'est une obligation légale d'ins-tituer un registre nominatif des personnes fragiles, la Municipalité a fait preuve d'anti-cipation dans la gestion des épisodes de chaleur.

Le Plan Canicule madeleinois, qui a été affiné au mois d'avril dernier, prévoit en effet le déclenchement successif de ni-veaux d'alertes, calqués sur ceux de la météo nationale, pour renforcer la vi-gilance et l'assistance aux Madeleinois et aux Madeleinois identifiés comme pou-vant se trouver en situation de difficulté : personnes âgées, dépendantes, handica-pées, enfants en bas âge...

Pas de vacances pour la solidarité dans la chaleur de l'été.

SANTE PUBLIQUE (1)

Malgré les différentes alertes à la pollution de ces derniers mois et le déclenchement à plusieurs reprises de la circulation dif-férenciée, les particules fines continuent de répandre sournoisement leur toxicité. Même si la MEL s'est emparée du sujet avec le projet de Zone à Faibles Emis-sions (ZFE) qui aboutirait à l'horizon

2021, La Madeleine ne souhaite pas at-tendre davantage pour traiter localement cette question de santé publique et d'en-vironnement.

La Ville engage un plan communal de lutte contre la pollution aux particules fines, dont les 15 mesures réalistes et concrètes, s'inscrivent dans la nécessaire transition écologique et le sevrage pro-gressif et raisonné de l'utilisation de la voiture.

Nous nous félicitons que ce plan ait été adopté à l'unanimité du Conseil Muni-cipal.

Son application tient aussi à notre impli-cation individuelle et collective...

SANTE PUBLIQUE (2)

Quand la Loi se fait attendre et que la santé publique est en jeu, les Maires ont le devoir d'alerter et d'agir.

C'est fort de cette conviction que Monsieur le Maire a pris un arrêté municipal inter-disant la vente de protoxyde d'azote aux mineurs, et sa consommation en diffé-rents lieux de la commune.

Utilisé originellement aux plans médical et alimentaire, le protoxyde d'azote fait en effet l'objet d'un usage détourné par cer-tains jeunes qui mettent ainsi leur santé en danger.

L'arrêté municipal en vigueur, outre le fait

de donner un outil juridique aux forces de Police pour intervenir, constitue un mes-sage fort et clair lancé au législateur et au gouvernement pour qu'ils s'emparent de ce sujet au niveau national.

RETOUR DES CAMERAS-PIETONS

Après plus d'un an de délai administratif imposé depuis la fin des deux années-test, la Police Municipale de La Madeleine peut à nouveau, par autorisation préfec-torale, utiliser les caméras-piéton au cours de ses patrouilles.

Utile pour l'efficacité et la sécurité des in-terventions, cet outil moderne contribue aussi à apaiser bien des situations.

Les Sapeurs-Pompiers ne seront pas en reste puisqu'une relance a été faite auprès du Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour que nos pompiers madeleinois puissent éga-lement en bénéficier.

Protéger ceux qui nous protègent, voilà aussi une mission que poursuit la Muni-cipalité.

CENDRIER ECOLOGIQUE

La Ville teste depuis le début de l'été, de-vant la Mairie, un nouveau type de cen-drier urbain, créé par l'entreprise madeleinoise EMI-Solifactory, qui permet de récupérer et de recycler les mégots de

cigarettes.

Cette expérimentation vise non seulement à sensibiliser les fumeurs à ne plus jeter leurs mégots au sol mais aussi à collecter ces derniers pour qu'ils soient ensuite va-lorisés par une entreprise spécialisée.

L'expérimentation de ce nouveau modèle de cendrier sera prochainement étendue aux arrêts de tramway.

LES SYMBOLES A L'ECOLE

En application de la loi sur « l'école de la confiance », toutes les classes des écoles du cycle primaire de notre commune dis-poseront, dès la rentrée scolaire, des dra-peaux français et européen, des paroles de la Marseillaise et de la devise de notre République.

Autant de symboles partagés qui doivent nourrir notre « vivre ensemble » dès le plus jeune âge.

Bonne reprise à toutes et à tous !

**“Vive La Madeleine !”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale
vivelamadeleine@gmail.com**

“ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHACUN”

Nous souhaitons une excellente rentrée à l'ensemble des jeunes madeleinois.e.s qui dé-butenent une nouvelle année scolaire et nous saluons les équipes enseignantes, admi-nistratives, techniques et périscolaires qui s'activent dans l'ensemble de nos établissements pour la réussite de nos jeunes. La plupart ont travaillé tout l'été pour préparer cette rentrée. Merci !

Nous souhaitons également la bienvenue à celles et ceux qui viennent d'emménager à

La Madeleine dans des bâtiments souvent flambants neufs. Qu'est-ce qu'on construit à La Madeleine n'est-ce pas ? Surtout, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes élec-torales !

“Ensemble pour l'avenir de chacun” - Virginie COLIN et Michèle OLIVIER

“LA MADELEINE, UNE NOUVELLE ÈRE, UN NOUVEL AIR”

Il aurait été possible d'avoir un plus mauvais projet immobilier qui aurait rapporté plus à la commune! C'est en substance ce que répond la majorité quand elle est questionnée sur celui du «Tir à l'arc». Nous avons besoin d'espace verts et pas d'un bétonnage de tout espace disponible ! Et au delà d'une belle communication qui a pu nous berner, c'est un vulgaire projet spéculatif avec 780 places de stationnement qui pourraient

éventuellement devenir pour une part celles du futur tribunal de Lille. Et en retour? Des espaces publics en moins, et contre 780 places pour les voitures, 8 pour les vélos.

“La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air” - Pascal MOSBAH

Texte non remis

Jasmine MENNEVEUX-AMICE

Texte non remis

“LA MADELEINE FIRST !”

**“La Madeleine First !”
M. LEGRIS Claude
claud.legris@gmail.com**

INFOS PRATIQUES

ERRATUM GUIDE PRATIQUE

Rose-Marie de la Cressonnière est coach en développement personnel et en entreprise. Elle n'apparaît pas dans la dernière édition du guide pratique de la Ville.

Voici ses coordonnées :

16 avenue Galliéni,

Tél : 06 88 76 92 80

rdmelacressonniere@orange.fr

Accueil du service urbanisme

Durant le mois de septembre, l'accueil du service urbanisme sera fermé les après-midis.

Les agents vous accueillent tous les matins de 8h15 à 12h, du lundi au vendredi.

www.ville-lamadeleine.fr



Demandeurs d'emploi et entreprises, RDV sur le Portail Emploi de la Ville de La Madeleine !



BIENTÔT 16 ANS, JE PENSE AU RECENSEMENT

Pour se faire recenser, les jeunes Madeleinois sont invités à se présenter à la mairie, munis de leur pièce d'identité et du livret de famille, dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Ils recevront alors une attestation de recensement à conserver précieusement. Celle-ci sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée...). Les jeunes Madeleinois seront ensuite convoqués à la journée de Défense et de Citoyenneté avant leur 18 ans. Enfin, les données issues du recensement faciliteront l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Rens. au 03 20 12 79 77

À PROPOS DE VOS DÉCHETS

LES DÉCHETS MÉNAGERS

La Métropole Européenne de Lille (MEL) organise les collectes et confie le ramassage à une société privée : Esterra.

Le territoire madeleinois est soumis au tri sélectif avec un double système de ramassage hebdomadaire.

LES DÉCHETS NON RECYCLABLES

Quels déchets ?

Plastiques (barquettes, films, sacs, pots de yaourt), déchets alimentaires, couches-culottes, polystyrène (barquettes, morceaux), vaisselle cassée...

Quel contenant ?

Bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs.

Jours de collecte ?

Le mardi et vendredi matin (à partir de 6h) pour l'ensemble de la commune, hormis pour la rue Saint-Pierre (jeudi à partir de 12h30).

LES DÉCHETS RECYCLABLES

Quels déchets ?

Plastiques (bouteilles et flacons transparent et opaque), métal (boîtes de conserve en acier, cannettes et barquettes en aluminium, aérosols, briques de boisson), verre (bouteilles et bocaux), papiers (journaux, magazines, cartons, publicités, boîtes en carton).

Quel contenant ?

Bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses.

Jours de collecte ?

Le mardi matin (à partir de 6h) pour l'ensemble de la commune, hormis pour la rue Saint-Pierre (jeudi à partir de 12h30).

LES MODALITÉS

Attention, en dehors des jours de collecte, les bacs et sacs plastiques ne doivent pas demeurer sur la voie publique !

Les récipients de collecte doivent être sortis fermés, au plus tôt la veille au soir à 20 heures, lorsque l'heure de collecte est antérieure à 9 heures. Les récipients de collecte doivent être rentrés dès la fin de la collecte, au plus tard, le jour même avant 20 heures.

Les poubelles de tri sélectif et sacs réglementaires sont distribués gratuitement aux particuliers. En cas de casse ou de vol de containers, appelez SULO (anciennement Plastic Omnium) au 0800 152 337 (appel gratuit depuis un poste fixe) Retrouvez le détail des jours de collecte et des informations pratiques sur www.ville-lamadeleine.fr ou www.esterra.fr

Pour tous renseignements ou problèmes de collecte :
Métropole Européenne de Lille :
0 800 711 771 (numéro vert) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

ETAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Louis WALCKENAER, le 01/06 - Noé TURK, le 14/06 - Manon CHAPON, le 17/06 - Auguste BORON, le 02/07 - Joséphine HERBAUT, le 06/07 - Jade LEDIN JOYEZ, le 06/07 - Axel DILLIES, le 07/07 - Abigaëlle PONT-ZEELE, le 12/07 - Hortense SUEL, le 18/07 - Estrela BERBY, le 22/07 - Inès SAUVAGE, le 30/07.

LES MARIAGES :

Audrey LIÉBAERT et Raphael VANDE-VOORDE, le 08/06 - Nathalie ZYDO-

WER et David PRUVOST, le 15/06 - Richard OLLIER et Jean-Sébastien BRISEBARD, le 22/06 - Dalila TELALI et Jean-Pierre MAFFINI, le 22/06 - Fatiha BOUDARI et David JOLY, le 29/06 - Emilie MENU et Davy DEWITTE, le 29/06 - Lincy CHINNAPPAN et Sylvain RAVETS, le 06/07 - Valérie DEROUBAIX et Thierry CROES, le 06/07 - Flore-Anne PAPEGHIN et Julien GOEMAERE, le 13/07 - Virginie VERMEERSCH et Michaël MARTIN, le 20/07 - Armeline TILMANT et Samuel DECRESSAC, le 20/07

LES DÉCÉS :

Jeanine ENGRAND, le 01/06 - Gérard KNEUVELS, le 02/06 - Yvette COUTÉ, le 04/06 - Michel DELCROIX, le 06/06 - Alain MIROUX, le 10/06 - Jean DELOZÉ, le 11/06 - Thérèse PLUQUET, le 11/06 - Christiane LEGENDRE, le 12/06 - Lucien LOMBA, le 14/06 - Geneviève CRETAL, le 14/06 - Mauricette VAN CEUNE-BROECK, le 14/06 - Jean-Noël HUTIN, le 15/06 - Jacques VAN-DAËLE, le 18/06 - Pierre DESPRETZ, le 28/06 - Jeanne HAVENNE, le

01/07 - Jean-Claude ROBERT, le 03/07 - Michel FLAN, le 05/07 - Jeanne D'HULSTER, le 06/07 - Elodie GAY, le 08/07 - Bertrand VAN ROY, le 08/07 - Christiane LEBRUN, le 12/07 - Christian DROUET, le 13/07 - Christiane DELEBECQUE, le 14/07 - Eric BREVIÈRE, le 15/07 - Rosalie DE NIL, le 16/07 - Geneviève DESCHEEMAECCKER, le 24/07 - Karl VAN LABEKE, le 25/07 - Madeleine LABBÉ, le 27/07 - Olivier GUILLAS, le 28/07 - Gérard CARON, le 28/07 - Jean COGET, le 31/07.



IMMOCLEF

IMMOCLEF •
La clef de votre foyer

**ESTIMATION
GRATUITE**

78, rue Georges Pompidou
59110 LA MADELEINE

03.20.63.04.04
www.immoclef.fr

 **l'Assurance
Maladie**
LILLE - DOUAI

AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

DMP :
**LE DOSSIER MÉDICAL
QUI GARDE
EN MÉMOIRE
TOUTES VOS
INFORMATIONS
DE SANTÉ.**



LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

Simple et sécurisé, le DMP est un carnet de santé numérique qui conserve toutes vos informations de santé : traitements, antécédents, allergies...
Il vous permet de les partager avec les professionnels de votre choix, qui pourront ainsi mieux vous soigner.

— OUVREZ-VITE LE VÔTRE EN PHARMACIE OU SUR DMP.FR —

PRÊT-À-PORTER FÉMININ



photo: © comima

La boutique Aphrodite

PORTES OUVERTES

**JEUDI 19, VENDREDI 20
ET SAMEDI 21 SEPTEMBRE**

DU MARDI AU SAMEDI 9H30 À 12H ET 14H À 19H
129 rue du Général de Gaulle - 59110 LA MADELEINE

03 20 31 84 07 

AIRFIELD / BETTY BARCLAY / MARC CAIN / GIL BRET / VERA MONT
BRAX FEEL GOOD / COMMA FASHION / ESTHÈME CASHMERE / FUEGO WOMAN
ANANKÉ / FLO&CLO / PASSIONI / LIVERPOOL

PROCHAINEMENT À LA MADELEINE

SENSORIUM



Un lieu de vie innovant avec des logements connectés du 2 au 4 pièces,
des commerces et services partagés au cœur d'un parc arboré.

www.sensorium.immo